

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six

Le quatre février à dix huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de ST SEURIN SUR L'ISLE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mme Eveline LAVAURE-CARDONA

Date de convocation : le 30 janvier 2026

Présents : MME LAVAURE CARDONA, JARJANETTE, TRIA, BIDOU, MICHEL, CHOUZENOUX, LAMOUROUX, GUILBEAU, LANXADE, NICHAULT, GUILLOT, PERRICHON, RENVERSADE, MERCIER, TROQUEREAU

Absents : MME LALIEVE, BOULKALEM, MARTIN, GRISSET, SALLABERRY

Pouvoirs : MME KHALDI pouvoir à M. LAMOUROUX, MME DUFRAISSE pouvoir à M. TRIA

Madame Fabienne GUILBEAU a été désignée comme secrétaire de séance.

En exercice : 22

Présents : 15

Votants : 17

RAPPORTEUR : Monsieur JARJANETTE	
N°001-2026 Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau Potable – année 2024	Actée
N°002-2026 Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement Collectif – année 2024	Actée
N°003-2026 Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement non Collectif – année 2024	Actée

RAPPORTEUR : Madame MICHEL	
N°004-2026 Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif 2026	Pour : 15 Abst : 0 Contre : 2 (M. RENVERSADE, M. MERCIER)
N°005-2026 Acceptation des dons grevés d'une condition	Adoptée à l'unanimité

RAPPORTEUR : Monsieur TRIA	
N°006-2026 Fonds de concours SDEEG	Pour : 14 Abst : 2 (M. GUILLOT, M. RENVERSADE) Contre : 1 (M. MERCIER)
N°007-2026 Demande de subvention DETR 2026	Pour : 11 Abst : 6 (MME LANXADE, M. NICHAULT, M. GUILLOT, M. MERCIER, M. RENVERSADE, M. PERRICHON) Contre : 0
N°008-2026 Délégation de signature – signature du bail emphytéotique entre la commune et le SMICVAL	Pour : 16 Abst : 1 (MME CHOUZENOUX) Contre : 0

RAPPORTEUR : Monsieur BIDOU	
N°009-2026 Création d'un emploi permanent au grade d'adjoint technique territorial	Adoptée à l'unanimité
N°010-2026 Création d'un emploi permanent au grade de rédacteur	Adoptée à l'unanimité
N°011-2026 Modification du Règlement Intérieur concernant le personnel communal	Adoptée à l'unanimité

RAPPORTEUR : Madame la Maire	
N° 012-2026 Gratuité de la mise à disposition d'un emplacement sur le marché municipal en vue des élections municipales des 15 et 22 mars 2026	Adoptée à l'unanimité

Affiché le 6 février 2026

Eveline LAVAURE CARDONA

La Maire


